

Province de Québec

Municipalité de Sainte-Perpétue

MRC de l'Islet

A la séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 7 août 2017 à 19 :00 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Caroline Caron, messieurs Pierre Harton, Claude Daigle et Yan Chouinard tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

La conseillère Stéphanie Lizotte est absente et a confirmé son absence.

141-08-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

Ordre du jour

Séance ordinaire du 7 août 2017

À 19 : 00 heures

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal;
- 3- Résultats ouverture soumission marquage de la chaussée rang
- 4- Aide financière amélioration réseau routier municipal
- 5- Correction du montant comptes à payer du mois de juillet
- 6- Formations groupe Tanguay & associés
- 7- Mandat à donner pour Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée Rue Morneau pour le FEPTEU.
- 8- Recommandation Tetra tech
- 9- Demandes : Club du Lac Clair, Club Lions, Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, municipalité de Ristigouche, Maison d'Hélène, Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord, SPDI, L'Arc-en-ciel,
- 10- Compte-rendu des comités;
- 11- Liste de correspondances;
- 12- Varia :
 - Résolution signature entente FEPTEU Rue Morneau
 - Enseigne Simon (enseigne numérique)
 - Bac Rang Taché Est

- Lampadaire LED
- Marche du 4 septembre prochain
- Suivi trottoir
- Suivi jeux d'eau
- Dulin
- Suivi Camion incendie
- Lettre Sylvain Santerre

13- Acceptation des comptes;

14- Période de questions;

15- Levée de la séance.

142-08-2017 Lecture et adoption du procès-verbal

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que le procès-verbal du 4 juillet soit adopté.

143-08-2017 Soumission de Marquage & Traçage du Québec retenue pour le marquage de la chaussée dans les rangs

Considérant que nous avons demandé des soumissions pour le marquage de la chaussée dans les rangs;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

Marquage et Traçage du Québec	9266.51\$
Dura-lignes	18840.13\$

Il est proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la soumission de Marquage et Traçage du Québec soit retenue pour le marquage de la chaussée dans les rangs au montant de 9266.51\$ incluant les taxes.

144-08-2017 Correction du montant des comptes à payer du mois de juillet

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de faire la correction du montant des comptes à payer du mois de juillet qui aurait dû être de 114 008.06\$ au lieu de 114 659.41\$.

145-08-2017 Formation sur les principes hydrauliques et entretien préventif

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu d'autoriser Armand Pellerin à assister à la formation sur les principes hydrauliques et entretien préventif qui aura lieu le 24 août 2017 à l'Isle-Verte au coût de 200.00\$ par participant.

146-08-2017 Mandat donné au Laboratoire d'Expertises de Québec

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu de mandater le Laboratoire d'Expertises de Québec d'effectuer des analyses chimiques sur la rue Morneau et l'Avenue de l'Aqueduc Ouest afin de vérifier la qualité environnementale des sols et ce, au montant de 3000.00\$ plus les taxes applicables.

147-08-2017 Accord pour installation d'une conduite pluviale sur la Rue Morneau

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal est d'accord à faire l'installation d'une conduite pluviale sur la Rue Morneau en même temps que les travaux de la subvention du FEPTU et que la municipalité paiera les coûts supplémentaires engendrés par l'installation de cette conduite et la demande de certificat d'autorisation au MDDELCC.

148-08-2017 Demande du Club du Lac Clair

Proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil accepte d'accorder à partir de 2017 un montant de 2500.00\$ pour l'entretien d'hiver du chemin du Lac Clair et ce, des deux côtés du Lac et dorénavant un montant de 2500.00\$ pour l'entretien d'été du chemin du Lac Clair le tout sera payé sur preuve de facture 70% au début et 30% lorsque le montant sera atteint. Que cette résolution remplace les résolutions passées antérieurement.

149-08-2017 Demande du Club Lions

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu d'autoriser le Club Lions de Sainte-Perpétue à utiliser le trajet suivant dans le cadre de la journée du 15 octobre prochain (marche des chiens-guides). Le départ se fait au local des loisirs situé sur la rue des Loisirs, rue des Bouleaux est, Avenue de la Piscine, Rue des Champs, traverse la route 204, longe la route 204 jusqu'au Rang Terrebonne, Avenue de l'Aqueduc, Rue du Collège, traverse la route 204 et longe le trottoir pour se rendre à la Rue des Loisirs et revenir au bâtiment des loisirs.

Que cette résolution n'est valide que si les exigences du Ministère des Transports et de la Sécurité du Québec soient respectées.

150-08-2017 Demande du Club Lions

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Claude Daigle et résolu d'autoriser le Club Lions de Sainte-Perpétue à utiliser gratuitement le local de la Salle du Conseil pour leur réunion mensuelle.

151-08-2017

Demande d'autorisation de la part de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'autoriser la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny à effectuer un stop payant le 16 septembre prochain pour leur campagne de financement pour un appareil d'IRM à proximité. Que l'endroit indiqué pour effectuer ce stop payant soit en face du Complexe Municipal au 366 Rue Principale.

Que cette résolution n'est valide que si les exigences du Ministère des Transports et de la Sûreté du Québec soient respectées.

152-08-2017

Exclusion de la gestion de l'offre de toute renégociation de l'ALÉNA

Considérant que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

Considérant que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

Considérant que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

Considérant que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

Considérant que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

Considérant que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à des nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

Considérant que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

Considérant que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

Considérant que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

Considérant que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons

Il est proposé par le conseiller Claude Daigle, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de Sainte-Perpétue demande au gouvernement du Canada d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

153-08-2017 Demande du montant de 10000.00\$ prévu au budget pour S.P.D.I.

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu que le conseil municipal accorde le montant de 10000.00\$ prévu au budget pour la publicité de S.P.D.I.

154-08-2017 Demande de soutien financier à l'Arc-en-ciel dans le cadre de la campagne de financement « 0.25\$ pour le 25^e »

Il est résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 250.00\$ comme soutien financier à l'Arc-en-ciel dans le cadre de la campagne de financement « 0.25\$ pour le 25^e ». Que le conseil municipal demande un rapport des utilisateurs du service.

Les membres du conseil donnent leur compte rendu des comités.

Une lettre de remerciement sera expédiée à Monsieur Maurice Lebel pour la conservation du moulin à scie de Monsieur Dubé car celui-ci est considéré comme patrimonial.

VARIA :

155-08-2017 Autorisation signature protocole d'entente du fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) volet 1

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'autoriser Madame Céline Avoine, maire à signer le protocole d'entente du fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) volet 1 pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

156-08-2017 Acompte de 50% pour l'enseigne numérique du Complexe Municipal aux Enseignes Simon

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Pierre Harton et résolu de verser un acompte de 50% pour l'enseigne numérique du Complexe Municipal aux Enseignes Simon.

157-08-2017 Achat de lumière de rue au LED

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que nous achetions 10 lumières de rue au LED de Carl Bourgault électricien que le montant de la dépense soit affecté dans le surplus accumulé non affecté.

158-08-2017 Ajustement de salaire de Maude Santerre

Il est résolu à l'unanimité de faire un ajustement de salaire à Maude Santerre et ce, rétroactif au début de l'emploi au tarif horaire de Audrey Gagnon.

159-08-2017 Acceptation des comptes

Proposé par le conseiller Pierre Harton, appuyé par le conseiller Yan Chouinard et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter les montants.

Journaux des déboursés et JG : 84514.64\$

Comptes fournisseurs et JG : 93953.32\$

Classés en annexe

Marie-Claude Chouinard, d.g.s.t.

Les factures ont été vérifiées par Madame Céline Avoine.

La période de questions débute à 21 :11 heures.

160-08-2017 Levée de la séance

Proposé par le conseiller Yan Chouinard, appuyé par la conseillère Caroline Caron et résolu que la séance soit levée à 21 :21 heures.

Maire

Directrice générale